

## Dématérialisation et veille juridique des marchés publics

### OBJECTIFS

- Connaître les évolutions législatives et réglementaire
- Comprendre l'évolution la jurisprudence
- Mesurer les incidences de ces évolutions sur les pratiques professionnelles
- Cerner les projets de réformes

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Le Code des Marchés 2009
- La jurisprudence 2009/2010
- Examen sous forme de débat, questions-réponses des participants

### PUBLIC

- Agents des services marchés
- Acteurs de la commande publique
- Services juridiques

#### DATES :

PARIS > NOUS CONTACTER POUR LES DATES

DURÉE : 1 jour

TARIF : 585 euros HT

### PROGRAMME

#### En passation

- La fin du nouveau seuil de 20 000 euros et autres principes essentiels
- Le cumul des règles de concurrence et de domanialité
- L'élargissement du « in house » ou quasi-régie
- L'enjeu environnemental jusqu'au Grenelle II : loi du 03 08 09
- La nouvelle catégorie, PME et PME innovantes
- L'obligatoire dématérialisation
- La nouvelle conception réalisation
- La fin du marché de définition
- Les règles des procédures formalisées modifiées : CAO, enveloppe
- Le critère des candidatures : régularisation et valeur des précédents
- L'enjeu de la négociation au regard de la mise en concurrence préservée
- Les nouveaux référés

#### En exécution

- Le nouvel avenant
- Les nouveaux CCAG
- La réduction des pénalités
- L'appréciation de la sous-traitance et la facture de paiement direct
- L'application du recours du candidat évincé
- Le grief et le référé précontractuel ; quel risque pour l'AAPC ?
- Dernières jurisprudences de réclamation et d'imprévision –sujétions imprévues